



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DES VOSGES

Association loi 1901
Siège social : 7 Quartier de la Magdeleine
88000 EPINAL

Exercice clos le 31 décembre 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DES VOSGES

Association loi 1901
Siège social : 7 Quartier de la Magdeleine
88000 EPINAL

Exercice clos le 31 décembre 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association départementale des Francas des Vosges relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les provisions pour risques et charges et les fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 15 avril 2021

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi

Commissaire aux Comptes

BILAN

ACTIF	31.12.2020			31.12.2019	PASSIF	31.12.2020	31.12.2019
	Brut	Amort. & Dépréciation	Net				
<i>ACTIF IMMOBILISE</i>					<i>FONDS PROPRES</i>		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres (avant affectation)	626 714	633 178
Terrains	84 027		84 027	84 027	Résultat de l'exercice	4 971	-6 464
Constructions	287 379	135 446	151 933	169 211			
Matériels d'activités	9 861	8 210	1 652	195	Subventions d'investissement	0	4 407
Autres immobilisations corporelles	90 614	70 435	20 179	21 918	Total	631 685	631 121
Immobilisations en cours					<i>FONDS DEDIES & PROVISIONS</i>		
Prêts Francas					Fonds dédiés	29 255	20 350
Autres prêts et titres immobilisés	24 715	1 900	22 815	22 500	Provisions pour risques	3 000	8 000
Dépôts et cautionnements					Provisions pour charges	31 493	23 604
Total	496 596	215 991	280 606	297 853	Total	63 748	51 954
<i>ACTIF CIRCULANT</i>					<i>DETTES</i>		
Stocks	1 433		1 433	1 671	Emprunts Francas		
					Autres emprunts et dettes assimilées		
Usagers - clients	29 358	3 732	25 625	43 165	Fournisseurs	3 471	8 702
Comptes courants Francas	72 806		72 806	58 667	Dettes fiscales et sociales	43 274	34 539
Autres créances	60 939	2 185	58 754	43 519	Comptes courants Francas	14 952	5 026
Trésorerie	319 209		319 209	288 479	Autres dettes		
Charges constatées d'avance	30		30	189	Produits constatés d'avance	1 333	2 200
Total	483 774	5 917	477 857	435 690	Total	63 029	50 468
Total	980 371	221 908	758 463	733 542	Total	758 463	733 542

COMPTE DE RESULTAT	2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	2 975	3 603
Ventes de marchandises		
Prestations de service	214 876	268 607
Subventions d'exploitation	180 839	154 604
Dons et Mécénat		
Contributions financières	16 442	16 458
Autres produits	106	8 108
Reprises sur dépréciations et provisions	1 872	1 445
Utilisations des fonds dédiés	20 350	16 150
Quote-part subvention invest. virée au résultat	4 407	4 312
Total	441 867	473 287
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock	238	53
Autres achats et charges externes	99 890	129 864
Aides financières		
Impôts et taxes	5 932	5 236
Salaires	204 193	214 808
Charges sociales	57 315	59 573
Autres charges	4 141	6 406
Dotations aux amortissements	28 762	29 710
Dotations aux dépréciations et provisions	19 391	8 564
Reports en fonds dédiés	29 255	20 350
Total	449 117	474 563
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-7 250	-1 276
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts	315	
Autres produits financiers	643	5 065
Reprises sur dépréciations et provisions		886
Total	958	5 951
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts		
Autres charges financières		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
RESULTAT FINANCIER (II)	958	5 951
RESULTAT COURANT (I + II)	-6 292	4 675
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
sur opérations de gestion	5 398	8 994
sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions	10 584	
Total	15 982	8 994
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
sur opérations de gestion	4 719	6 549
sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		13 584
Total	4 719	20 133
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	11 263	-11 140
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	4 971	-6 464
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature	8 750	8 450
Bénévolat	7 688	6 500
Total	16 438	14 950
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite et prestations en nature	8 750	8 450
Personnel bénévole	7 688	6 500
Total	16 438	14 950

Au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui dégage un excédent de **4971 €**.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

Objet social de l'association :

L'Association départementale des Francas (Francs et Franches Camarades) des Vosges associe les personnes physiques et les personnes morales qui favorisent ou participent à l'action éducative, sociale et culturelle en faveur des enfants (tels que définis, notamment, par la Convention internationale des droits de l'enfant).

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire en 2020 a engendré des reports de projets ou d'activités notamment du fait des 2 confinements du Printemps puis de l'automne jusqu'à des reports sur l'année 2021 provoquant davantage de Fonds Dédiés. Les protocoles sanitaires ont engendré des dépenses pour l'achat de masques, de gel hydro alcoolique, etc. L'année 2020 a aussi été marqué par un recul du nombre de journées stagiaires sur la formation habilitée.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains et Aménagements (1)	84 027			84 027
Constructions et Agencements	287 379			287 379
Matériel d'activités	7 110	2 000		9 110
Agencements & aménagements divers	751			751
Matériel de Transport	36 611	9 200		45 811
Matériel de Bureau et Informatique	30 693			30 693
Mobilier de Bureau	14 110			14 110
Immobilisations en cours				
Total	460 681	11 200		471 881

b) Acquisitions et désinvestissements

En 2020, les Francas des Vosges ont acquis :

-Matériel d'activités : 2 000 € (citerne d'eau de 5000 litres)

-Matériel de transport : 9 200 € (véhicule Citroën Berlingo)

c) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencements	5%	118 167	17 278		135 446
Matériel d'activités	33% à 20%	7 111	349		7 459
Agencements & amén. divers	10%	555	196		751
Matériel de transport	25%	27 844	7 507		35 351
Matériel informatique	33%	23 685	2 042		25 727
Mobilier de bureau	20%	7 967	1 390		9 357
	Total	185 328	28 762		214 091

2. Immobilisations financières

	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Prêts Francas			
Autres prêts (1% construction) (a)	1 900		1 900
Titres (Parts sociales BP)	22 815		22 815
Dépôts et cautionnements			

(a) : Prêts 1% Construction dépréciés à 100%

3. Stocks

Coût du fichier « Ma ville en jeux – malle urbaine » est de 4.41€ l'unité pour la vente.

Le stock étant de 325 fichiers pour une valeur totale de 1 433.25 €

4. Usagers - clients

	Brut	Dépréciations	Net
Usagers	29 358	3 732	25 625
Usagers douteux			
Usagers non encore facturés			
Total	29 358	3 732	25 625

Il se compose de : collectivités : 7 353 €

Divers clients (familles) : 22 005 €

Dont dépréciées : 3 732 €

5. Comptes courants Francas

N° structure	Nom	Montant
450080000	UR FRANCAS GRAND EST	72 806€
	Total	72 806 €

6. Autres créances

Subventions à recevoir :

60 737 €

Détail suivant :

-FONJEP (Bedel Hermine)

3 850 €

-CD88 (Actions EEDD)

10 350 €

-CAF 88 (Actions Collectives et Covid)

29 317 €

-CAF PSO 88

4 869 €

-REGION GRAND EST (Subventions sur des Actions)

12 350 €

Autres créances : (Loyer Epinal payée 2 fois)

202 €

-Dépréciation (Subv CD88 EEDD 2020)

- 2 185 €

58754 €

7. Trésorerie

COMPTES	MONTANTS
BPL Compte Bancaire B1	119 982€
BPL Compte Bancaire B3	1581€
Livret A Association	77 320€
Compte sur Livret Association,	120 283€
Caisse	43€
Total	319 209€

8. Charges constatées d'avance

SAGE Abonnement du 01/01/21 au 20/03/2021

30€

TOTAL

30€

IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association.

	Début	Changement de méthode	Affectation Résultat N-1	Résultat N	Fin
Fonds Propres	633 178		- 6 464		626 714
Résultat Exercice				4 971	4 971
TOTAL	633 178		-6 464	4 971	631 685

2. Subventions d'investissement

Désignation	Brut	Taux	Net au début	Reprises	Net à la fin
CAF – Mini Bus Jumper PLB	15.000	20%	3 000	3 000	0
CR Lorraine – Mat Info	570	33%	191	191	0
CR Lorraine – Véhicule	6.087	20%	1 216	1 216	0
Total	21 657		4 407	4 407	0

3. Fonds dédiés

	Début	Reports	Utilisations	Fin
FD FDVA Actions innovantes	4 000,00		4 000,00	
FD Educ Pop	5 000,00		5 000,00	
FD Développement Batterie	1 350,00		1 350,00	
FD FDVA Formation Bénévoles	4 400,00		4 400,00	
FD DRDJSCS	1 600,00		1 600,00	
FD Subv SESAME	2 000,00		2 000,00	
FD Conv Culture CD88	2 000,00		2 000,00	

FD CAF 88 parentalité		2 500,00		2 500,00
FD CR GRAND EST - Sub Polliniz Action		3 000,00		3 000,00
FD CR GRAND EST - Chantier Jeunes		3 000,00		3 000,00
FD FDVA Formation Bénévoles		5 500,00		5 500,00
FD FDVA Actions Innovantes		2 000,00		2 000,00
FD DDCSPP VOSGES- Aides ACM Vosges		1 905,00		1 905,00
FD DDCSPP- BOP 163 Qualité éducative		10 000,00		10 000,00
FD CR GRAND EST - Subv Biodiversité		1 350,00		1 350,00
Total	20 350,00	29 255,00	20 350,00	29 255,00

4. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Risques - litiges	8 000	-	-	-
Provisions pour risques	8 000		5 000	3 000
Engagement de retraite du personnel (1)	18 020	7 161		25 181
Charges diverses	5 584	6 312	5 584	6 312
Provisions pour charges	18 020	13 473		31 493
Immobilisations financières	1 900			1 900
Usagers et subventions à recevoir	1 872	5 917	1 872	5 917
Comptes courants Francas			-	
Dépréciations	3 772	5 917	1 872	7 817
Total	21 020	19 391	12 456	39 310

Dotations / reprises d'exploitation 19 391 1 872

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles 10 584

Total 19 391 12 456

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet 6 872

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet 5 584

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour engagements de retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence jusqu'à 10 ans d'ancienneté et 1/3 au-delà pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

5. Emprunts et dettes assimilées : Néant

	Début	Remboursement	Fin	- d'1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts Francas						
Emprunts bancaires (jj/mm/aa)						
Autres emprunts (jj/mm/aa)						
Découverts bancaires						
Total						

6. Fournisseurs

Comptes	Montant
AMI	192
COLLEGE VAL D'AJOL	3 190
SAGE	89
TOTAL	3 471

7. Dettes fiscales et sociales

Comptes	Montant
Provision congés payés	16 518
URSSAF	10 510
Caisse de Retraite	3 050
Caisse de Prévoyance	265
Cotisation Harmonie Mutuelle	677
Charges Sociales sur CP	6 772
Prévoyance à recevoir	848
P.A.S	168
Formation Professionnelle	4 407
Impôts sur société	59
Total	43 274

8. Comptes courants Francas

N° structure	Nom	Montant
450000000	Fédération nationale des Francas	7 077€
450085400	Francas de Meurthe et Moselle	7 875€
	Total	14 952€

9. Autres dettes

Néant

10. Produits constatés d'avance

Subvention CR GRAND EST- Poste Dev Info

1333 €

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Prestations de service

Nombre d'Heures Enfant	Exercice clos(2020)	Exercice précédent (2019)
Centres de loisirs gérés par l'AD	1577	5478
Centres de vacances gérés par l'AD		
Sous Total	1577	5478
Réalisé par les organisations affiliées	N/D	N/D
Total	N/D	N/D

Type de Prestations	Exercice clos (2020)	Exercice précédent (2019)
Part familles	52 232	74 488
Part communes et Activités	50 265	54 465
Part formation usagés	192	/
CAF ATL	3778	2475
CAF-PSO	20 604	19 135
Bourse JPA-Chèque ZAP	300	1174
Interne Francas	76 409	110 123
Location diverses	175	/
Interventions pédagogiques	8244	5118
MAD Personnel	57	/
Rmbt UNIFORMATION	1610	/
Divers	639	1165
Rmbt Alimentation	157	288
Rmbt Transport	/	176
Rmbt Assurance	63	/
Rmbt Frais hygiène COVID	151	/
TOTAL	214 876	268 607

2. Subventions d'exploitation

	Exercice clos	Exercice précédent
FONJEP	25 171	28 428
CAF	32 317	26 500
DRDJSCS	35 500	41 400
CD 88	27 200	24 691
CR GRAND EST	21 217	15 585
DRAC	15 300	7000
DDCSPP	15 401	8000
Autres subventions (ASP/Civique)	4733	/
DILCRAH	4000	3000
TOTAL	180 839	154 604

3. Contributions financières

	Exercice clos	Exercice précédent
Contrib financière interne	16 442	16 458
Total	16 442	16 458

4. Aides financières : Néant

	Exercice clos	Exercice précédent
Total		

5. Produits exceptionnels

Familles régul 2020

Familles + Subvention CD et CAF 88

2€

5 396€

5 398€

6. Charges exceptionnelles

Régularisation indemnisation c...	43,40 EUR
NOEL Corinne er Dominique plb	40,50 EUR
PILLIAT Stéphanie et Phil. PLB	8,10 EUR
THIEBAUT et CORNU PLB	5,23 EUR
HOLLARD Murielle STM	30,00 EUR
URSSAF- régul compte au 31/12/...	1,01 EUR
P.A.S DSN régul lettrage	1,72 EUR
Régularisation lettrage AAO	0,11 EUR
Régul banque 01/01/2020	9,00 EUR
CD88- Perte Subv EEDD 2019	1 886,45 EUR
CR GRAND EST- Subv nat. bio pa...	1 350,00 EUR
Prevo IJ CHORUM- PEQUEUX Rudi ...	16,82 EUR
UNIFORMATION - Régul 2019	1 194,03 EUR
regul LOYER EPINAL	132,49 EUR
TOTAL	4 718,86 EUR

VI - AUTRES INFORMATIONS

1. Effectif

Salarié (hors "CEE")	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres	2		2	
Employés	5		5	
Emplois aidés (CEC, E-Jeunes, ...)	1		0	
Total	8	7.6	7	7.2

(1) Effectif à la clôture quel que soit la durée de travail (2) Equivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an

"CEE"	Exercice clos		Exercice précédent	
	Nb de personnes	Nb de journées	Nb de personnes	Nb de journées
Contrat CEE	11	182	17	189

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement de crédit-bail et locations de longue durée

Loyers restant dus : NEANT

Matériel : Véhicule BERLINGO : (arrêt contrat 17 décembre 2020).

Redevance payée sur l'année avant achat du véhicule :

4. Engagements hors bilan

Cautions et hypothèques accordées par l'association :

Néant

5. Contributions volontaires en nature

a) Mise à disposition gratuite (locaux, services) et prestations en nature internes et externes

Valorisé suivant la note aux AD et UR « Les Contributions Volontaires en Nature – Règles Fédérales » tirée des « Cahiers Économiques 2020-2025 ».

Mise à disposition des locaux et autres service :

Centre de Saint Michel extrascolaire : 1 250€ l'année,

Centre de Plombières-les-Bains :

- Extra-scolaire : 3 000€ l'année,

- Périscolaire : 4 500€ l'année.

Soit un total de : 8 750€ par an

b) Bénévolat / Personnel bénévole

Valorisé suivant la note aux AD et UR « Les Contributions Volontaires en Nature – Règles Fédérales » tirée des « Cahiers Économiques 2020-2025 ».

Environ 750 heures de bénévolat estimées à 7 688 €

Prestation internes « produits liés aux Francas » :

Le total des produits d'exploitation facturés à des Entités Francas de la Région au cours de l'exercice s'est élevé à 93 202.22 €

Dont autres produits facturés :

AD54 : 379.99 €

UR GRAND EST : 92 822.23 €